



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de Presse

TREIZIÈME SESSION DU TRIBUNAL

La treizième session du Tribunal international du droit de la mer s'est tenue du 4 au 15 mars 2002. Elle a été consacrée à l'examen des questions d'organisation et d'administration, ainsi qu'à d'autres questions en rapport avec l'activité judiciaire du Tribunal. Le Tribunal a également adopté son projet de budget pour 2003. Le projet de budget sera présenté aux représentants des 138 Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui se réuniront à New York du 16 au 26 avril 2002. Le 13 mars 2002, les membres du Tribunal ont élu M. Doo-young Kim (République de Corée) en qualité de Greffier adjoint du Tribunal. M. Kim est maître de conférences en droit de la mer à l'Université de Corée à Séoul, et il a été Directeur de la division des affaires internationales du bureau des traités au Ministère des affaires étrangères et du commerce coréen.

PREMIÈRE JOURNEE « PORTES OUVERTES »

La première journée « portes ouvertes » du Tribunal a été tenue le samedi 9 mars 2002, afin de permettre au public de visiter le nouveau bâtiment du siège du Tribunal, et de s'informer sur les activités de celui-ci. Avec plus de 3 400 visiteurs, cette journée « portes ouvertes » a remporté un grand succès.

RÉCEPTION POUR LE CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DU TRIBUNAL

Le 14 mars 2002, M. P. Chandrasekhara Rao, Président du Tribunal, a donné une réception pour célébrer l'achèvement des cinq premières années de l'existence du Tribunal. Un certain nombre de représentants de la communauté des juristes spécialistes du droit maritime et du droit international, du Sénat et des services administratifs de la ville de Hambourg, du corps consulaire, de la chambre de commerce, du monde des affaires et de l'industrie y ont assisté.

A cette occasion, des messages de soutien ont été adressés au Tribunal de la part, notamment, du Conseiller juridique de l'Organisation des Nations Unies et du Directeur de la division des affaires maritimes et du droit de la mer de l'ONU.

(à suivre)

27 mars 2002

M. Hansjörg Geiger, Secrétaire d'Etat du Ministère fédéral de la justice, qui représentait le Ministre fédéral de la justice, Mme Herta Däubler-Gmelin, a fait l'éloge de l'efficacité du Tribunal, en déclarant que celui-ci compte parmi l'« une des cours qui travaillent le plus rapidement », et dont l'« exemple brillant devrait inspirer d'autres cours, nationales ou internationales ». Il a terminé son discours par ces mots : « Le Tribunal s'est bel et bien révélé être le gardien de l'ordre maritime. Nous nous félicitons de son fonctionnement qui inspire la confiance et le respect. Et nous nous réjouissons à la perspective de ses activités futures. »

Dans son allocution de clôture, le Président a souligné que presque tous les juges du Tribunal avaient participé à l'élaboration de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qu'en leur qualité de maîtres d'œuvre de la Convention ils se trouvaient dans une situation unique pour l'interpréter, et qu'« il n'existe aucune autre cour internationale dont les juges sont également les maîtres d'œuvre de la convention qu'ils sont appelés à interpréter et à appliquer ». Il a ajouté qu'avec sa pratique qui consiste à rendre ses arrêts et ordonnances dans des délais relativement brefs, le Tribunal a instauré « une nouvelle culture dans le domaine de la procédure judiciaire internationale. » Le Président a en outre fait remarquer que le Tribunal a « évité d'adopter une approche doctrinaire » dans ses ordonnances.

Le Président s'est engagé à ce que « le Tribunal poursuive son effort constant visant à favoriser la primauté du droit dans les questions relatives aux océans, conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ».

Les précédents communiqués de presse du Tribunal, les documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal : <http://www.tiddm.org> ou <http://www.itlos.org> et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à
Mme Julia Pope : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne).
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245/245,
adresse électronique : press@itlos.org

* * *